

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

**LES PROGRAMMES ET LES STRATEGIES DE PRÉVENTION ET  
D'INTERVENTION À PRIORISER POUR LES USAGERS DE LA PROSTITUTION**

**ESSAI PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA  
MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION**

**PAR  
AUDREY HAMEL**

**JANVIER 2025**

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

**Direction de recherche :**

Sylvie Hamel

---

Prénom et nom

Directrice de recherche

**Comité d'évaluation :**

Sylvie Hamel

---

Prénom et nom

Directrice de recherche

Annie Paquet

---

Prénom et nom

Évaluatrice

## **Sommaire**

Cette recension des écrits explore ce que la littérature scientifique récente contient concernant les programmes et les stratégies pour les usagers de la prostitution. La recommandation n. 57 de la commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs propose que le gouvernement du Québec rende disponibles des programmes de réhabilitation qui s'adressent spécifiquement aux clients abuseurs et aux proxénètes afin d'éviter la récidive (Assemblée nationale du Québec, 2020). Cette requête souligne la nécessité de bâtir ce type de programme au Québec. Cet essai a donc pour objectif d'identifier les programmes et les stratégies de prévention et d'intervention à prioriser auprès des usagers de la prostitution. Les huit articles retenus pour la réalisation de cet essai confirment le besoin soulevé par la commission. Effectivement, les résultats expriment le manque de programmes et de stratégies existants concernant cette facette de la prostitution, soit le client. Cette réalité expose à quel point il est un acteur oublié et que son implication dans les échanges sexuels est banalisée. Cet essai permet d'ailleurs de faire la lumière sur les clients et de comprendre un peu mieux qui ils sont.

## Table des matières

Sommaire .....	iii
Introduction .....	1
Cadre conceptuel .....	3
Définitions.....	3
Travailleuses du sexe vs femmes en survie .....	3
Profils des hommes engagés dans des échanges de services contre rétribution .....	3
Vulnérabilités / facteurs de risque .....	4
Conséquences positives et négatives .....	4
Les clients de la prostitution .....	6
Pouvoir.....	6
Leurs motivations .....	7
Perceptions des clients à l'égard des PESSR.....	7
Les approches.....	8
Criminalisation .....	8
Décriminalisation.....	8
Abolitionniste .....	8
Légalisation.....	9
Les points communs entre les approches.....	9
Les programmes.....	9
Méthode.....	11
Recension des écrits.....	11
Critères d'inclusion.....	14
Critères d'exclusion .....	14
Extraction des données .....	15
Résultats du processus de recension et description des études retenues .....	16
Synthèse des résultats obtenus dans les études retenues .....	16
Le programme des John Schools .....	17
Les programmes de prévention.....	20

Les recommandations .....	20
Le manque de ressources .....	21
Discussion .....	23
Les forces et les limites.....	26
Les retombées de l'essai pour l'intervention psychoéducative .....	26
Conclusion.....	28
Références .....	30
Appendice A.....	34

## **Introduction**

La masculinité est un construit social qui demande que les hommes agissent de manière à répondre à l'idéal attendu. D'ailleurs, la sexualité est au cœur de ces attentes genrées (Hammond et Hoof, 2019). La société encourage le nombre de partenaires sexuels élevé chez les hommes et il est normalisé que ceux-ci aient un désir sexuel plus grand que les femmes. Le rôle de la femme est de répondre passivement à ces désirs (Hammond et Hoof, 2019). Une étude américaine explique que l'oppression sexuelle que vivent les femmes est le résultat de la société patriarcale. Ainsi, elles se font apprendre que leur sexualité appartient aux hommes (Comte, 2014). Comte (2014) affirme que la seule façon de libérer les femmes de ce statut d'objet est de modifier la façon de considérer le corps de la femme comme quelque chose de prêt à utiliser.

Dans le cadre conceptuel, les différents aspects entourant la prostitution seront adressés. La première section définit ce qu'est la prostitution, ainsi que l'exploitation sexuelle. Les vulnérabilités, ainsi que les conséquences positives et négatives que vivent les personnes engagées dans des échanges de services sexuels contre rétribution (PESSR) sont aussi abordées dans cette section. Ces éléments introduisent un autre acteur majeur de la prostitution, soit les clients. Ceux-ci constituent d'ailleurs la deuxième section. Ce passage permet de mieux cerner qui sont ces personnes qui se retrouvent souvent dans l'ombre. Leur profil, leurs différentes motivations, ainsi que le concept de pouvoir qu'obtient le consommateur sont exposés. Afin de mieux comprendre les enjeux, ainsi que les limites des actions possibles pour intervenir auprès des clients, il faut aussi expliquer les approches entourant la prostitution. C'est donc le sujet qui conclut la dernière section. Ces informations mettent la table sur l'utilité de la question de recherche qui s'inspire du rapport de la commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs.

Dans la section méthode, les banques données et les mots-clés utilisés afin d'effectuer la recherche documentaire sont détaillés. Ensuite, les critères d'inclusion et d'exclusion sont

indiqués. Ils permettent de clarifier la sélection des articles qui forment les résultats. D'ailleurs, les éléments extraits de ces articles sont décrits dans le dernier paragraphe de cette section.

Les résultats forment la prochaine section. Le programme d'intervention, les John Schools, y est détaillé. Ainsi, les caractéristiques qui forment ce programme, soit la clientèle visée, les objectifs, les sujets mentionnés, les retombées et les difficultés, y sont identifiées. Le programme de prévention instauré aux Philippines est aussi décrit, et ce, à l'aide des éléments recueillis dans l'article exposant ce programme. Ensuite, afin d'alimenter les avenues possibles pour ce qui est des stratégies et des programmes de prévention et d'intervention concernant les clients de la prostitution, les recommandations des différents auteurs ont été documentées. Afin d'expliquer le peu de programmes soulevés par la recherche documentaire, les obstacles que rencontrent les pays afin de bâtir ce type de projet sont exposés.

## Cadre conceptuel

### Définitions

La prostitution se définit par « le fait de pratiquer des activités sexuelles en échange de biens ou de services, et prioritairement pour des motifs autres que ses propres besoins sexuels et affectifs » (Hanigan, 1990, p.110). Selon la définition du secrétariat à la condition féminine (2006, p.12), l'exploitation sexuelle est « une situation, un contexte ou une relation où un individu profite de l'état de vulnérabilité ou de dépendance d'une personne, ou de l'existence d'une inégalité des rapports de force, dans le but d'utiliser le corps de cette personne à des fins d'ordre sexuel, en vue d'en tirer un avantage ». L'article 34 des Nations Unies, dont le Canada est membre, affirme que les enfants doivent être protégés de toutes formes d'abus sexuels et d'exploitation (Saewyc *et al.*, 2013). Les différentes définitions entourant l'achat de services sexuels contre rétribution sont importantes à démythifier puisque les termes utilisés permettent de prendre position quant à la vision adoptée. Cette prise de partie n'est pas l'objectif de cet essai, ainsi l'utilisation du terme des personnes engagées dans des échanges de services sexuels contre rétribution (PESSR) a été réfléchi afin d'offrir une neutralité.

### *Travailleuses du sexe vs femmes en survie*

Il est important de différencier l'expérience des PESSR qui le font de manière consensuelle et celles qui sont en survie (O'Doherty, 2011). Les impacts sont différents. Monroe (2005) précise cependant qu'il y a un nombre disproportionné de femmes ou de mineures en situation de survie, soit en raison de leur pauvreté, leur minorité ethnique et/ou leur statut d'immigrant qui limitent leur opportunité de scolarité et d'emploi. Les femmes en situation de survie seraient donc plus nombreuses que celles impliquées de manière consensuelle dans les échanges de services sexuels contre rétribution.

### *Profils des hommes engagés dans des échanges de services sexuels contre rétribution*

La prostitution chez les hommes est une réalité cachée, en partie parce que la société s'attend à ce qu'ils soient forts et en contrôle, être victimes serait de contredire ces attentes

(Lillywhite et Skidmore, 2006). Elle semble être moins présente que la prostitution féminine, alors que c'est environ de 20 à 35 % des PESSR qui sont des hommes (Comte, 2014).

La violence et la stigmatisation vécues chez les hommes sont comparables à ce qu'expérimentent les femmes (Comte, 2014). L'historique sexuel et démographique des hommes s'adonnant à la prostitution est similaire à celle de la femme (Grov *et al.*, 2014). Le genre n'est donc pas un facteur qui prédispose à un vécu prostitutionnel (Saewyc *et al.*, 2013).

### ***Vulnérabilités / facteurs de risque***

Les communautés marginalisées sont davantage à risque d'exploitation sexuelle, les personnes LGBTQIA2+ (lesbienne, gai, bisexuel.le, trans, queer, intersexé, asexuel.le, two-spirit et tout autre orientation sexuelle, identité ou expression de genre) et les autochtones font partie de ces groupes. Une étude de 2007 explique leur surreprésentation par le manque d'opportunités sur les plans éducatif et professionnel qu'amènent l'isolement, la pauvreté et la toxicomanie (Sethi, 2007). Les problèmes de consommation sont un facteur de risque bien présent. Pour certaines, la dépendance aux substances psychoactives les amène vers la prostitution qui leur permet de payer leur drogue. Pour d'autres, la consommation devient un mécanisme de défense pour faire face aux situations traumatisques de la prostitution, ces dynamiques sont souvent comparées à un cercle vicieux (Saewyc *et al.*, 2013). Un passé d'abus dans l'enfance est un facteur de risque important puisque la sexualité vécue avec des adultes est alors normalisée. Il est donc moins confrontant d'avoir des relations sexuelles dans le cadre d'une dynamique de pouvoir une fois dans la prostitution. La prostitution peut même être perçue comme une condition améliorée, car les abus ont désormais un gain, soit l'argent ou du matériel (Lillywhite et Skidmore, 2006).

### ***Conséquences positives et négatives***

Pour certaines PESSR la prostitution est un moyen de se sortir de la pauvreté (Wilson, 2020), d'avoir de l'argent rapidement et d'être donc indépendante financièrement (Begum *et al.*, 2013). L'horaire flexible est un autre avantage, elles peuvent travailler moins d'heures pour plus d'argent et donc elles ont plus de temps libre (Begum *et al.*, 2013 ; Comte, 2014).

Plusieurs problématiques au plan de la santé mentale sont associées à la prostitution. La dépression, l'anxiété, l'augmentation du risque suicidaire et les syndromes du trouble de stress post-traumatique sont des exemples (Picos *et al.*, 2018 ; Saewyc *et al.*, 2013). Ces problématiques sont associées à un risque plus grand de comorbidité avec l'abus de substances psychoactives. Les PESSR sont donc rapidement stigmatisées et se retrouvent isolées (Picos *et al.*, 2018). La stigmatisation associée à la prostitution, ainsi que l'attitude des clients ont des répercussions négatives sur leur estime de soi (Begum *et al.*, 2013 ; Comte, 2014 ; Picos *et al.*, 2018). Les PESSR doivent toujours se soucier de leur sécurité, c'est donc une charge mentale et émotionnelle à prendre en compte (Begum *et al.*, 2013). La perte d'intimité physique associée aux échanges sexuels contre rétribution est une autre conséquence qui vient affecter l'aspect psychologique et est d'ailleurs considérée comme une forme de violence interpersonnelle (Bungay et Guta, 2018).

Au plan physiologique, les difficultés de sommeil, les infections transmises sexuellement et par le sang, ainsi que le risque de tomber enceinte sont des impacts négatifs de la prostitution (Wilson, 2020). Les données à l'égard de la violence expérimentée par les PESSR varient d'une étude à l'autre, selon la vision de l'auteur (O'Doherty, 2011). Les PESSR précisent que ce ne sont pas tous les clients qui sont violents, mais le risque de violence est toujours présent. C'est une partie inévitable du travail (Bungay et Guta, 2018). Il est difficile de cibler pourquoi certaines PESSR vivent beaucoup de violence à différents niveaux alors que d'autres sont moins confrontées à cette réalité (O'Doherty, 2011). La violence vécue affecte la santé psychologique et l'impact est d'autant plus dévastateur lorsqu'elle provient du partenaire, qui joue le rôle de proxénète (Picos *et al.*, 2018).

En ce qui concerne plus particulièrement l'exploitation sexuelle chez les mineurs, celle-ci affecte plusieurs sphères de leur vie. Les abus représentent un risque grave sur les plans du développement physique, psychologique, spirituel et socio-émotionnel. Ces vulnérabilités impactent directement leurs conditions de vie futures, notamment le manque d'éducation bloque les opportunités qui permettraient d'améliorer ces dites conditions (Rafferty, 2008).

## **Les clients de la prostitution**

Une étude de 2004 (Pitts *et al.*) ayant comparé les hommes clients et les hommes qui n'utilisent pas les services de la prostitution, en analysant leur niveau d'étude, leur statut marital et d'emploi, la langue parlée, ainsi que leur statut de résident de l'Australie, soulève qu'il n'y a pas de différences significatives entre ces deux groupes (Pitts *et al.*, 2004). L'âge moyen de la première utilisation des services prostitutionnels serait de 22,6 ans (Pitts *et al.*, 2004). Les clients seraient majoritairement des hommes (Hammond et Hoof, 2019). Une autre étude de 2008 précise qu'il y aurait autant d'hommes clients que de femmes clientes (Saewyc *et al.*, 2013). Ces contradictions confirment donc qu'il n'y a pas de profil précis quant à qui sont les clients des PESSR (Pitts *et al.*, 2004).

## ***Pouvoir***

L'origine culturelle, la classe et le rôle de client viennent peser dans la relation entre le client et la PESSR. La prostitution est marquée par le genre ainsi que le marché capitaliste où l'homme est acheteur et les femmes vendeuses de leur corps, le produit. Le statut social du consommateur n'est pas à négliger (Hua, 2003), car il procure un pouvoir économique. Les clients peuvent négocier les limites de la PESSR seulement en proposant une somme plus élevée, par exemple en demandant une relation sans condom (Vaughn, 2019). Pour certaines, la prostitution n'est pas un choix éclairé, mais plutôt un manque de choix qui les guident vers la prostitution. Les PESSR dans cette situation sont économiquement plus vulnérables, car elles dépendent des sous qu'elles récolteront lors de l'échange prostitutionnel afin de survivre (Comte, 2014). Cette structure de pouvoir, présente dans différentes sphères, crée une influence inégale où les PESSR sont désavantagées. Les clients ont l'impression que tout leur est dû, ainsi que tous les moyens peuvent être pris afin de répondre à leurs désirs, dont la violence (Prior et Peled, 2021 ; Vaughn, 2019).

### ***Leurs motivations***

Trois catégories de motivation ont été identifiées chez les clients (Hammond et Hoof, 2019). La première catégorie est la facilité. Certains clients expliquent qu'ils recherchent une sexualité sans engagement et sans attachement sur le long terme (Frank, 2005 ; Pitts *et al.*, 2004 ; Wilson, 2020). La recherche d'un acte sexuel spécifique entre aussi dans cette catégorie (Pitts *et al.*, 2004 ; Wilson, 2020). La deuxième catégorie est l'illusion d'engagement. Il y a des clients qui souhaitent de la compagnie. Ils cherchent l'illusion d'intimité et d'engagement émotionnel (Frank, 2005 ; Hammond et Hoof, 2019 ; Pitts *et al.*, 2004). La troisième catégorie est l'excitation sexuelle. Dans la recherche de Pitts *et al.* (2004), la motivation principale des clients est « d'avoir du bon sexe ». Les hommes cherchent le défi et la possibilité de choisir la femme est quelque chose d'allumant (Hammond et Hoof, 2019 ; Hua, 2003). Ils ont aussi l'opportunité d'interagir avec des femmes avec lesquelles ils n'interagissent pas en général (Frank, 2005). Le soulagement et la relaxation sont d'autres aspects soulevés (Hammond et Hoof, 2019 ; Pitts *et al.*, 2004 ; Yang *et al.*, 2009). La pression de performance est d'ailleurs moins présente, les PESSR prennent l'initiative et les clients peuvent se concentrer sur leur plaisir (Frank, 2005 ; Hua, 2003). Il semble cependant y avoir d'autres catégories. L'identité masculine est une motivation pour plusieurs. Le sexe est perçu comme un besoin de base qui aide à la construction de la masculinité, la prostitution vient ainsi répondre à un besoin identitaire (Hammond et Hoof, 2019 ; Hua, 2003 ; Prior et Peled, 2021). De cette façon, les hommes répondent à leur besoin d'être valorisé sans courir le risque d'être rejetés (Frank, 2005). Le contexte est la dernière catégorie. Effectivement, les contextes sociaux et professionnels peuvent inciter la personne à devenir un client de la prostitution, c'est d'ailleurs perçu comme un rite de passage (Hua, 2003 ; Yang *et al.*, 2009). La consommation d'alcool ou de drogue peut aussi jouer un rôle dans la décision de payer pour des services sexuels (Pitts *et al.*, 2004). Selon une étude, les motivations des clientes femmes seraient les mêmes que les hommes (Hammond et Hoof, 2019).

### ***Perceptions des clients à l'égard des PESSR***

La vision des clients à l'égard des PESSR vient teinter leurs comportements vis-à-vis de celles-ci. Effectivement, certains les perçoivent comme un bien qu'ils achètent, donc ils les

possèdent. Ainsi, les PESSR doivent leur obéir. Les clients ont des attentes basées sur des besoins personnels, sans prendre en compte la personne et ses limites. La violence est donc plus présente dans ce type de contexte (Vaughn, 2019). Certains ne se soucient pas de savoir si les PESSR sont consentantes, la relation est complètement dépersonnalisée. Ils payent et donc ils ont ce qu'ils veulent (Hua, 2003).

## **Les approches**

Il existe différentes visions politiques vis-à-vis de la prostitution, elles se situent sur un continuum. Celles-ci ont chacune leurs limites et elles sont largement critiquées par les visions opposées. Au Québec, la prostitution n'est pas illégale, mais la plupart des activités qui l'entourent le sont, l'achat de services sexuels en fait partie (Ministère de la Justice du Canada, 2023). Afin de garder la neutralité de cet essai et afin d'avoir un regard global sur le sujet, aucune prise de position parmi ces visions a été effectuée.

### ***Criminalisation***

La criminalisation vise à criminaliser la prostitution. Elle revendique que la légalisation protège les clients au détriment des PESSR, celles-ci sont donc plus vulnérables aux abus physiques, sexuels et économiques (Vaughn, 2019).

### ***Décriminalisation***

Cette approche vise à dériminaliser toutes les activités qui sont reliées à la prostitution. Elle soutient la nécessité de dériminaliser la prostitution afin d'améliorer les conditions de la PESSR, soit en offrant des conditions de travail ainsi qu'en donnant accès à des services de santé et de justice. Cette approche dénonce les aspects négatifs de criminaliser la prostitution (Shukla, 2015).

### ***Abolitionniste***

Cette approche vise à faire disparaître la prostitution afin d'éliminer l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants, sans toutefois criminaliser la PESSR. La prostitution est vue

comme un résultat du système patriarcal qui appauvrit les femmes et qui les rendent donc plus vulnérables aux violences et à l'exploitation sexuelle. Elles sont considérées comme des objets qui doivent répondre aux besoins sexuels des hommes. Les abolitionnistes croient que la décriminalisation et la légalisation augmenteraient la demande dans l'industrie du sexe, ainsi le trafic de femmes serait lui aussi en augmentation (Compte, 2014).

Il existe une branche de l'abolitionniste qui se nomme le néo-abolitionniste, la nuance se porte sur les clients, elle souhaite que ceux-ci soient criminalisés (Comte, 2014).

### ***Légalisation***

Cette vision ne considère pas nécessairement le travail du sexe comme une source d'exploration sexuelle mais plutôt comme un travail légitime (Comte, 2014). Elle vise donc à légaliser la prostitution.

### ***Points en commun entre les approches***

Le seul point de convergence parmi ces approches est que l'exploitation sexuelle des mineures et toutes formes de coercition et d'exploitation doivent être criminalisées (O'Doherty, 2011). Cela dit, il est impossible d'assurer que les PESSR ne seront pas confrontées à la souffrance et la violence, et ce peu importe les programmes et les lois qui entourent la prostitution (Vega, 2014).

### ***Programmes***

Les études portant sur les clients des PESSR sont moins nombreuses, pourtant c'est la principale raison pour laquelle la prostitution existe (Vaughn, 2019). Sans demande, il n'y a pas d'offre. D'ailleurs, la recommandation numéro 57 du rapport de la commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs suggère que le gouvernement du Québec rende disponibles des programmes de réhabilitation qui s'adressent spécifiquement aux clients abuseurs et aux proxénètes afin d'éviter la récidive (Assemblée nationale du Québec, 2020). Cette question guidera la rédaction de cet essai, cependant il est nécessaire d'inclure les clients des personnes

majeures offrant des services sexuels afin de récolter plus d’article abordant ce sujet. Il est nécessaire de se pencher sur cette question et d’explorer ce qui se fait déjà au Québec et ailleurs pour aider ou accompagner les clients des PESSR. L’objectif de l’essai est donc de cibler les programmes de prévention et d’intervention qui existent et qui seraient à prioriser auprès des usagers de la prostitution.

## Méthode

### La récension des écrits

Les recherches ont été faites entre novembre 2022 et janvier 2023. Les banques de données utilisées sont *PsychINFO*, *SocINDEX* et *Érudit*. Les mots clés choisis pour la recherche sur les banques de données ont été divisés en quatre concepts (tableau 1). Les termes utilisés sont larges afin de recenser le plus d'articles possibles portant sur les programmes de prévention et d'intervention auprès des clients des PESSR. Cet élargissement fut nécessaire puisqu'il y a peu d'article dans la littérature qui aborde ce sujet. Les mots-clés ont été traduits en français pour la banque de données française, Érudit.

Tableau 1

Les concepts	Les mots-clés en anglais	Les mots-clés en français
Concept 1 : La prostitution	<i>Prostitut*</i> OR « <i>Sex Worker*</i> » OR « <i>Commercial Sex*</i> » OR « <i>Sex* Industr*</i> »	<i>prostitut*</i> ou "trav* sex*" ou "sex* commercial*" ou "sex* industr*"
Concept 2 : Les utilisateurs de la prostitution	<i>User*</i> OR <i>Client*</i> OR <i>Customer*</i>	Aucune traduction n'a été nécessaire.
Concept 3 : Les raisons des utilisateurs	<i>Caracterist*</i> AND <i>Motivat*</i> OR <i>Purpose*</i> OR <i>Profile*</i>	Aucune traduction n'a été nécessaire.
Concept 4 : Les approches législatives	<i>Legislati*</i> OR * <i>criminali*</i> OR <i>legali*</i> OR <i>prohibit*</i> OR <i>abolition*</i> OR <i>policies</i> OR <i>policy</i>	<i>legislati*</i> ou <i>criminali*</i> ou <i>legali*</i> ou <i>prohibit*</i> ou <i>abolition*</i> ou <i>politi*</i>

Les banques de données ne réagissent pas également aux différentes combinaisons, soit en offrant peu ou trop d'articles qui s'éloignent de la question de la recherche. Il est nécessaire de placer les concepts de manière à former différentes combinaisons selon les bases de données (tableau 2). Ainsi, les articles sont variés et significatifs pour répondre à la question de recherche.

Tableau 2

<b>Recherches</b>	<b>Bases de données</b>
Concept 1 et 2 et 3	APA PsychInfo
Concept 1 et 4	APA PsychInfo
Concept 1 et 2 et 4	SocIndex
Concept 1 et 4	Érudit

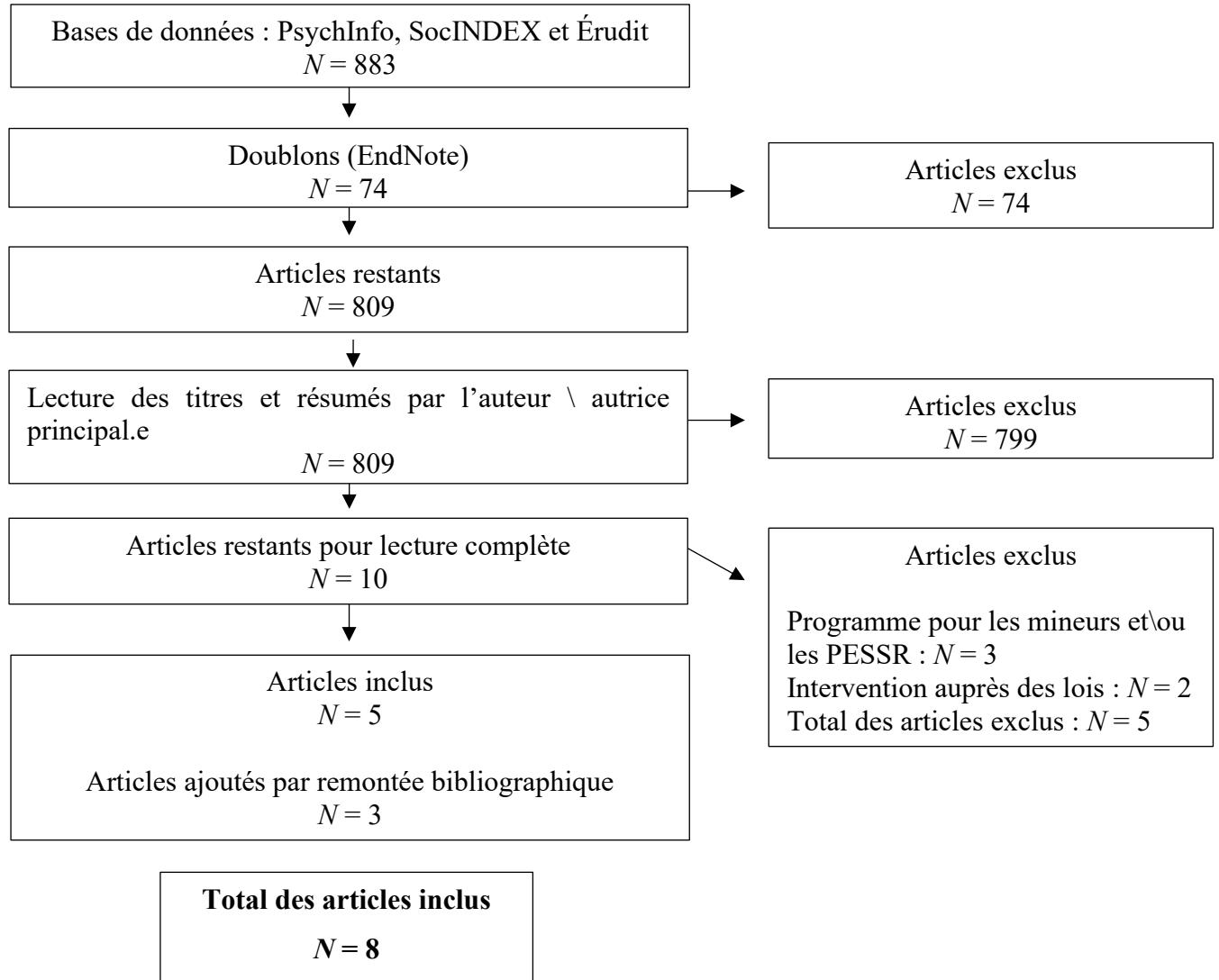
La base de données *APA PsychInfo* regroupe une grande variété d’articles, les recherches sont donc formées de tous les concepts. *SocIndex* est une base de données sociologique, les recherches ont donc visées les approches législatives. Ainsi, le concept 3 sur les raisons des utilisateurs n’avaient pas leur place. Pour avoir un nombre significatif d’articles portant sur les différentes approches législatives, la discipline Sociologie a été sélectionnée dans les recherches avancées d’*Érudit*. Ainsi, les concepts 1 et 4 ont permis de cibler ce type d’articles.

Les résultats obtenus au total sont de 883 articles. 74 doublons ont été repérés et donc exclus. Pour la banque de donnée APA PsychInfo, six articles ont été sélectionnés et 448 articles ont été exclus. Puis, quatre articles ont été sélectionnés et 155 ont été exclus à l’aide de SocINDEX. Aucun article n’a été sélectionné parmi les 196 résultats dans Érudit.

À la suite de la lecture des articles, un deuxième tri a été effectué. Deux articles de PsychInfo, ainsi que trois articles de SocINDEX répondent aux critères d’inclusion et d’exclusion. Puis, c’est en consultant la liste bibliographie des articles composant l’introduction que trois autres articles ont été repérées et ajoutées. Ceux-ci répondaient aux critères d’inclusion et d’exclusion ciblés et permettaient d’ajouter des informations importantes concernant les programmes de prévention et d’intervention des usagers de la prostitution.

Au total, ce sont donc huit articles qui composent les résultats de cet essai.

Figure 1



## Critères d'inclusion

Il est important de récolter différentes visions de la prostitution afin d'avoir une vue objective des stratégies d'intervention et de prévention possibles. Les lois et les approches quant à la prostitution varient selon les pays, il est donc riche de cibler des articles provenant de plusieurs endroits dans le monde. Les critères d'inclusion sont les suivants ;

- L'article était disponible en ligne ou sur le site de la bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières.
- Les participants des études trouvés dans les articles sont des clients et des prostitués de tous les genres, sexes et âges.
- Il n'y a pas de limites quant aux pays ciblés par les recherches.
- Les différentes visions et approches quant à la prostitution sont prises en compte.

## Critères d'exclusion

Afin d'avoir des articles d'actualité, mais aussi pour souligner l'évolution des mentalités selon les époques, l'année de publication a été limitée à 1997. Plusieurs articles abordaient la prostitution, mais la consommation et les Infections Transmises Sexuellement et par le Sang (ITSS) étaient au centre de la problématique, ils ne répondaient pas dans ces cas à la question de la recherche. Les critères d'exclusion sont les suivants ;

- L'article est rédigé dans une autre langue que l'anglais ou le français.
- L'article ne mentionne pas la prostitution.
- L'article n'adresse pas des pistes d'intervention et\ou de prévention visant les clients des échanges sexuels avec rétribution.
- L'objectif de l'article est la santé, soit les ITSS et la consommation reliées à la prostitution.
- L'article a été publié il y a plus de 25 ans (1997).

### **Extraction des données**

Les éléments suivants ont été extraits des articles retenus : les caractéristiques de l'étude, les caractéristiques du corpus, puis les résultats obtenus en lien avec les stratégies et les programmes de prévention ainsi que d'intervention pour les clients de la prostitution. D'ailleurs, les obstacles associés à l'implantation de ces programmes et de ces stratégies ont été considérés, puis les recommandations des auteurs ont été identifiées afin d'alimenter les pistes de solution visant les clients de la prostitution. Pour ce qui est des caractéristiques de l'étude, plusieurs données ont été extraites. En effet, l'année de publication, le pays où l'étude a été réalisée, le type d'étude, ainsi que les objectifs des articles ont été considérés. Ensuite, le corpus et ses caractéristiques ont été décrites. Pour les articles ayant effectué une recherche empirique, leur échantillon a été décrite, soit le nombre de participant et leur provenance. Pour les revues de la littérature, ceux-ci ont tous utilisé une recension des écrits. Ces informations ont été notées. Pour les résultats des articles, ceux-ci ont été recueillis afin d'atteindre l'objectif de cet essai.

Voici donc les principaux éléments qui ont permis de répondre à l'objectif de l'essai, les obstacles aux stratégies et aux programmes de prévention et d'intervention sont d'ailleurs soulevés. En effet, les détails quant au programme des John Schools sont décrites, soit les objectifs, le déroulement du programme et ses difficultés (Monroe, 2005 ; Van Brunschot, 2002 ; Wortley *et al.*, 2002). Yen (2008) clarifie qu'il faut intervenir selon les différents types de consommateur. Un programme de prévention pour les jeunes hommes au Philippines est aussi présenté (Yen, 2008). D'ailleurs, le nombre réduit de programmes identifiées par la recherche documentaire effectuée peut être expliqué par le manque de support et de ressources (Orme et Ross-Sherff, 2015). Pour le Canada, la grandeur du territoire et le conflit à savoir à qui revient la responsabilité de bâtir les programmes sont des justifications soulevées par un auteur (Barnitz, 2001). Afin de compléter ces données, les recommandations ont été détaillées. La sensibilisation de la population à l'aide des médias (Orme et Ross-Sherff, 2015 ; Rafferty, 2008) ainsi que l'éducation des enfants et des personnes qui interviennent auprès des PESSR (Rafferty, 2008 ; Rekartr, 2005 ; Yen, 2008) ont été soulevées comme moyens de prévention. Ensuite, Rekartr (2005) propose le renforcement des lois concernant le tourisme sexuel.

### **Résultat du processus de recension et de description des études retenues**

Les huit articles qui forment les résultats ont été publiés entre 2001 et 2015. Cependant, c'est seulement Orme et Ross-Sherff qui a été publié après les années 2010, soit en 2015. Ensuite, tous les articles proviennent de l'Amérique du Nord, la majorité des études ont été actualisées aux États-Unis, à l'exception trois articles qui ont été conduites au Canada (Rekartr, 2005 ; Van Brunschot, 2002 et Wortley *et al.*, 2002). Pour ce qui en est du type d'étude, six articles sont des revues de la littérature, alors que deux articles sont des recherches empiriques. L'échantillon des participants de ces deux recherches sont identiques, soit des hommes clients ayant été arrêtés pour un délit en lien avec l'achats de services sexuels. Ces hommes proviennent du Canada et ont participés au programme des Johns School. L'objectif de ces recherches était d'ailleurs d'évaluer ce programme. Pour ce qui est des résultats des six autres études, ceux-ci proposent des suggestions de stratégies ou de programmes de prévention et d'intervention pour les clients de la prostitution (Barnitz, 2001 ; Monroe, 2005 ; Orme et Ross-Sherff, 2015 ; Rafferty, 2008 ; Rakartr, 2005 ; Van Brunschot, 2002 ; Wortley *et al.*, 2002 ; Yen, 2008).

Les caractéristiques des huit études sont présentées dans l'appendice A en annexe.

### **Synthèse des résultats obtenus dans les articles retenus**

À partir des recherches effectuées dans les différentes banques de donnée, il est possible d'affirmer qu'il y a peu de programme pour les hommes clients. Cette réalité est bien différente pour les femmes offrant des services sexuels pour qui l'on retrouve plusieurs programmes d'intervention et de prévention (Van Brunschot, 2002). Quelques pistes d'intervention - telles que le programme John School ainsi que les services de la police communautaire - et de prévention s'adressant aux hommes clients ont tout de même été identifiés dans les articles. Celles-ci ont été regroupées dans ce chapitre. Par ailleurs, les enjeux qui expliquent le manque de programmes seront abordés. Afin d'envisager un plus large éventail de stratégies, les recommandations de divers auteurs ont été ajoutées.

### **Le programme des *John Schools***

Un premier programme d'intervention auprès des clients de la prostitution est développé en 1995 à San Francisco aux États-Unis, celui-ci s'intitule le « First offender prostitution program ». Il servira de modèle à de nombreux programmes dont les John School, et ce à travers l'Amérique du Nord (Van Brunschot, 2002).

Le programme des John Schools vise les hommes qui se font arrêter en lien avec des activités prostitutionnelles. Ils ont alors la possibilité de compléter ce programme dans le but de contourner le système judiciaire ; les charges et l'amende sont soustraites. Afin de participer, les hommes ne doivent pas avoir de dossier et\ou d'antécédents criminels. Toutefois, ils doivent débourser 400 \$ pour les frais du programme, l'argent est remis à des organismes pour sortir les femmes de la prostitution (Monroe, 2005 ; Van Brunschot, 2002). Ce programme d'une journée est offert un samedi ou un dimanche par mois, sous forme de groupe. Il est animé par divers acteurs, chacun offrant une présentation de 30 à 40 minutes. La première partie est couverte par un représentant de la couronne, celui-ci explique les lois du Canada ayant pour sujet la prostitution. Ensuite, un détective décortique les différents dangers associés à la prostitution. Après le dîner, un résident de la communauté vient partager ses expériences en lien avec les impacts de la prostitution sur le voisinage. La prochaine présentation est animée par une ancienne PESSR, elle partage alors son vécu dans la prostitution. Puis, la journée se conclue avec deux anciens clients qui parlent de leur dépendance à la sexualité. Une fois la journée complétée, les hommes quittent avec une attestation à présenter au palais de justice (Wortley *et al.*, 2002).

Les John Schools comportent plusieurs objectifs. Il souhaite décourager les hommes à acheter des services sexuels en utilisant leur raisonnement. Il vise aussi à favoriser chez eux une prise de responsabilité face à leurs actions et une introspection sur leur attitude vis-à-vis de la prostitution. Le programme veut par ailleurs faire de l'éducation sur les lois et sensibiliser les hommes à la réalité des victimes de la prostitution, les dangers de ce milieu et sur leurs comportements sexuels problématiques (Van Brunschot, 2002 ; Wortley *et al.*, 2002). Il semble néanmoins que ces principes rejoignent ceux de la police communautaire. Le but étant

d'augmenter le bien-être de la communauté en créant des opportunités d'interactions avec la population (Van Brumscot, 2002).

Le programme rejoint différents types de participants. D'abord les hommes dans le *déni* se disent innocents et ne reconnaissent pas avoir un lien avec les activités prostitutionnelles. Puis, il y a ceux pour qui c'est *la première fois*, ils n'ont jamais utilisé ce type de service avant l'arrestation. Ensuite, il y a les *novices* qui ont été clients d'une à quatre fois, et les *vétérans* qui ont utilisé les services cinq fois et\ou plus. Les retombées positives du programme se manifestent particulièrement chez les deux derniers types de participants puisque c'est 21 % des *novices* et 29 % des *vétérans* qui affirment être moins susceptibles d'acheter des services sexuels à la suite du programme comparativement à 5 % chez ceux qui sont dans le *déni* et 4 % chez ceux pour qui c'est *la première fois*. Pour ces deux derniers types de participants, l'arrestation initiale est généralement suffisante pour les dissuader d'utiliser à nouveau les services prostitutionnels (Wortley *et al.*, 2002). Yen (2008) précise qu'il serait avantageux pour les clients de la prostitution qui consomment régulièrement des services sexuels de recevoir une variété d'interventions allant au-delà de l'éducation offerte par les John Schools, soit de les accompagner dans leur possible addiction à la sexualité et même de leur faire purger une peine d'emprisonnement afin de limiter la récidive.

L'efficacité du programme des John Schools de Toronto a été évaluée par Wortley et ses collaborateurs (2002) sur la période allant du 11 mars 2000 au 24 mars 2001. Les 366 hommes participants au programme dispensé dans 13 écoles différentes ont passé une série d'entrevues pré et post programme, celles-ci étaient d'une durée de 25 à 65 minutes. Une fois le programme complété, ces hommes ont rempli un questionnaire dont les questions étaient similaires à celles posées lors de la pré-entrevue (Wortley *et al.*, 2002). Les résultats découlant de cette évaluation indiquent que les hommes avaient plus de chance de reconnaître leur culpabilité (53 % à 73 %) et les conséquences de la prostitution après le programme, tandis que les dangers associés à la prostitution étaient connus des participants autant avant qu'après le programme (Wortley *et al.*, 2002). De plus, 31 % suspectent qu'ils ont une problématique associée à leurs comportements

sexuels, mais les auteurs précisent que cet argument peut être utilisé comme une excuse afin d'utiliser les services sexuels à nouveau ; ceci pourrait être le cas de 10 % des participants (Wortley *et al.*, 2002). Pour ce qui est du taux de récidive, une étude réalisée par la police de San Francisco, avec l'aide du département des données sur la récidive, a su récolter auprès de 2200 participants ayant réalisé ce programme entre 1997 et 2001 un taux de récidive encourageant, soit de 0,008 %. Ce faible taux confirme que le programme des John Schools sensibilise les clients de la prostitution et ainsi diminue la demande par la suite (Yen, 2008).

Ce programme a toutefois été critiqué, différents auteurs soulèvent les fragilités des John Schools. En effet, le programme est peu inclusif et il est offert dans un nombre limité de langues, soit l'anglais et parfois le français (Wortley *et al.*, 2002). Par ailleurs, ce programme vise seulement les clients masculins utilisant des services prostitutionnels de la rue (Monroe, 2005 ; Van Brunschot, 2002). Le format des John School est aussi questionné ; les hommes ont peu d'espace pour s'exprimer autre la partie sur les dépendances sexuelles (Van Brunschot, 2002). Ils doivent d'ailleurs reconnaître leur culpabilité devant la cour afin d'accéder à ce programme, la présomption d'innocence est donc ignorée. Il y a aussi la crainte que les frais demandés aux participants deviennent un moyen de financer les organismes défiés aux femmes et que ces derniers deviennent par conséquent dépendants, pour leur fonctionnement, du nombre d'arrestations (Wortley *et al.*, 2002). De manière plus générale, on évoque aussi que l'évaluation du programme est difficile à réaliser puisque l'objectif du programme est mal défini (Van Brunschot, 2002 ; Wortley *et al.*, 2002). Une autre étude explique la difficulté d'estimer le taux de récidive à la suite du programme des Johns School, les données étant incomplètes en raison de divers problèmes administratifs (Wortley *et al.*, 2002). Enfin, on estime que la désirabilité sociale devrait être prise en compte quant aux promesses de non-récidive (Van Brunschot, 2002).

## **Les programmes de prévention**

Yen (2008) affirme que les programmes d'éducation sont une stratégie qui fonctionne. Les Philippines ont d'ailleurs mis en place un programme d'éducation pour les hommes de 17 à 18 ans de 12 communautés avec un haut niveau de prostitution. Celui-ci est d'une durée de 3 jours. Le but est de prévenir le trafic sexuel en changeant l'attitude et les comportements des jeunes hommes. Le programme a été développé à l'aide des victimes de trafic sexuel. L'article offre cependant peu d'information sur les sujets abordés lors du programme et les méthodes utilisées pour transmettre ces connaissances. Mais nous savons à tout le moins que les jeunes participants ont été observés afin d'évaluer leurs attitudes face au programme ; ils se montraient nonchalants face à la problématique de la prostitution avant le programme, alors que pendant le programme ces derniers se montraient impliqués et participatifs. Une fois le programme complété, les jeunes hommes affirmaient avoir acquis des connaissances significatives. Il y a cependant peu de données sur les retombées à long terme de ce programme de prévention (Yen, 2008).

## **Les recommandations**

Un bon nombre d'articles consultés recommandaient des pistes de prévention et d'intervention à mettre en place. Bien que les recommandations proposées par les articles dépassent le sujet initial de cet essai, soit en s'éloignant un peu des questions entourant strictement les clients des PESSR, il est intéressant de prendre celles-ci en considération. Effectivement, la prévention dans son ensemble est pertinente. Parmi celles-ci, nous comptons notamment l'éducation auprès des jeunes. À cet égard, Rafferty (2008) souligne le besoin de fournir une éducation de qualité pour les enfants. L'exploitation et le trafic sexuel sont des thématiques qui devraient être incluses dans les programmes des écoles secondaires afin d'offrir aux jeunes un espace de discussion sécuritaire. Selon Yen (2008), il est possible d'adapter ce type d'échanges selon les âges, en ajustant le vocabulaire par exemple. Les acteurs qui sont plus susceptibles d'être confrontés à cette problématique, tels que les policiers, les intervenants, les employés d'hôtel ou d'aéroport, pourraient bénéficier eux aussi d'une séance informative sur les enjeux de la prostitution et les bonnes pratiques auprès des PESSR et des clients (Rekartr, 2005)

Effectivement, ces connaissances leur seraient utiles afin d'intervenir adéquatement auprès de cette clientèle.

De manière générale, éduquer et sensibiliser la population sur le rôle de l'homme dans la création et le maintien de la demande constitue une autre piste intéressante. Le développement de programmes s'adressant à cet enjeu est d'ailleurs considéré comme prioritaire pour promouvoir l'égalité des genres, principalement dans les pays ayant un niveau élevé de trafic d'enfants (Orme et Ross-Sheriff, 2015 ; Rafferty, 2008). De plus, les médias pourraient rejoindre un grand nombre de personnes, rapidement et facilement (Rafferty, 2008). Par l'entremise des médias, les campagnes de sensibilisation auraient la possibilité de conscientiser la population à l'échelle nationale (Yen, 2008). D'un autre ordre d'idée, un article de Rekartr (2005) met l'emphase sur l'impact des lois sur la vision de la population vis-à-vis de la prostitution et les programmes de prévention et d'intervention mis en place par les gouvernements. L'auteur recommande donc que les lois concernant le tourisme sexuel soient renforcées, ainsi que les punitions associées à ces crimes. Il serait d'ailleurs aidant de collaborer avec les autres instances juridiques à l'international afin d'intervenir plus efficacement et de manière plus cohérente sur les réseaux d'exploitation sexuelle (Rekartr, 2005).

### **Le manque de ressources**

Malgré l'intention de plusieurs pays de mettre en place des programmes pour diminuer le trafic sexuel, le manque de ressources et de support, comme certains auteurs le soulignent, freinent leur volonté (Orme et Ross-Sheriff, 2015). Le congrès mondial sur l'exploitation sexuelle commerciale des enfants tenus en 1996 est un exemple de cette réalité. En effet, les 124 pays participants ont reçu le mandat de développer un plan d'action pour contrer la pornographie juvénile et le trafic d'enfant. En 2001, 29 pays ont su répondre au mandat, 21 pays ont développé le plan et en étaient à différents stades afin de le mettre en application, tandis que plusieurs pays n'avaient pas de plan en raison du fait qu'ils n'avaient pas de soutien. En Amérique du Nord, le Mexique a complété son plan d'action. Le Canada et les États-Unis n'ont pas su atteindre leurs objectifs. La grandeur de leur pays respectif explique les difficultés que pose la coordination de

leurs actions et ainsi que l'échec de la mise en application de leur plan d'action. Le Canada soutient, quant à lui, que c'est aux provinces d'appliquer des mesures pour contrer la pornographie juvénile et le trafic d'enfant (Barnitz, 2001).

## **Discussion**

Cet essai avait comme but d'identifier les programmes, ainsi que les stratégies d'intervention et de prévention à prioriser pour les usagers de la prostitution. Celle-ci s'est basé sur la recommandation numéro 57 du Rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs qui propose de "rendre disponibles des programmes de réhabilitation qui s'adressent spécifiquement aux clients-abuseurs et aux proxénètes afin d'éviter la récidive" (Assemblée nationale du Québec, 2020). Cela dit, les programmes visant les proxénètes ont été exclus de la recension afin que cet essai se concentre exclusivement sur les clients. Ensuite, bien que la Commission vise les mineurs, cet essai s'est penché sur les pistes de prévention et d'intervention auprès des usagers des services sexuels, et ce peu importe l'âge de la personne offrant ces services. Le très petit nombre d'articles se penchant particulièrement sur la situation des mineurs, justifie évidemment cette orientation. Les résultats présentés mettent en évidence le manque de programmes s'adressant aux clients et ce, dans le monde entier. Il a d'ailleurs été possible de cibler la raison de ce manque, soit le peu de ressources pour les programmes étant la principale cause soulevée par plusieurs auteurs (Orme er Ross-Sheriff, 2015). Les résultats de cet essai soulignent donc le besoin énoncé dans la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, soit de créer des programmes spécialisés pour cette clientèle. Malgré tout, deux programmes ont été identifiés.

Le premier programme est celui des John Schools. Les informations trouvées dans les articles ont permis de mieux saisir en quoi consiste ce programme d'intervention qui cible directement les clients des PESSR. Ce programme offre une voie alternative à la judiciarisation et permet d'éduquer les hommes sur le crime commis et ses répercussions. Puisque le programme aborde la prostitution sous différents angles, soit en abordant la réalité des PESSR, les hommes ne peuvent plus ignorer les conséquences qui découlent du fait d'acheter des services sexuels. Ainsi, ils peuvent éventuellement faire un choix plus éclairé à savoir s'ils utiliseront à nouveau ces services (Monroe, 2005 ; Van Brunschot, 2002). Le taux de récidive est d'ailleurs faible, il semblerait donc que cette sensibilisation fonctionne (Yen, 2008). De plus, les auteurs ont identifié les

impacts de ce programme sur les participants, ceux-ci varient selon la fréquence de consommation des hommes (Wortley *et al.*, 2002 ; Yen, 2008). Ainsi, le programme pourrait éventuellement s'ajuster selon les profils des contrevenants, bien que la littérature confirme qu'il n'existe pas de profil type pour consommer des services sexuels (Pitts *et al.*, 2004). En ce qui concerne l'évaluation de ce programme, celle-ci date de quelques années. Sans compter qu'il serait intéressant de se pencher sur les retombées à long terme de ce programme. Il y a peu d'informations sur ce que les John Schools sont devenus aujourd'hui, ont-ils évolué depuis leur mise en application ?

Le deuxième programme agit à titre préventif. Instauré aux Philippines, il est d'une durée de 3 jours et vise les jeunes hommes de 17 à 18 ans se trouvant dans une communauté à haut niveau de prostitution (Yen, 2008). L'auteur affirme que le programme a permis aux participants d'acquérir des connaissances sur la prostitution, cependant il ne précise pas en quoi ces connaissances consistent. Les sujets abordés et la manière qu'ils sont partagé ne sont pas expliqués. D'ailleurs, il est difficile de savoir quels sont les retombées de ce programme. Est-ce que ce programme sensibilise les jeunes hommes sur la prostitution et est-ce que ces nouvelles connaissances préviendront l'achat éventuel de services sexuels ? Quoi qu'il en soit, nous pouvons néanmoins remarquer que l'intérêt des Philippines pour l'éducation des jeunes sur la prostitution afin de diminuer l'achat de services sexuels rejoint un objectif que s'est aussi donné le Québec. Par conséquent, il serait pertinent d'en savoir davantage sur les mesures ayant été prises pour que ce programme soit implanté. La question se pose parce que l'équivalent n'existe pas encore au Québec, alors que les Philippines ont trouvé à mobiliser les ressources matérielles et financières pour ce faire. Dans cette foulée, Barnitz (2001) met en évidence le conflit qui perdure entre les gouvernements fédéral et provincial à savoir à qui revient la responsabilité de bâtir les programmes visant les hommes qui utilisent des services sexuels. Ce dilemme est contre-productif et pourrait sans doute expliquer notre retard en nous comparant aux Philippines.

En raison du nombre restreint de programmes existants, les recommandations énoncées par les différents auteurs au point de vue de la prévention et de l'intervention ont été pris en

considération afin d'ouvrir de nouvelles pistes de solution. Elles permettent principalement de raviver l'espoir en d'éventuels programmes de prévention ou d'intervention. De plus, les recommandations proposées font consensus dans les articles. Leur similarité et leur complémentarité donnent ainsi du poids à leur crédibilité.

Celles-ci ont été regroupées dans cet essai sous différents thèmes. L'éducation est le premier. À cet égard, il est proposé d'instaurer des programmes adaptés dans les écoles pour les enfants (Rafferty, 2008). Rekartr (2005) précise qu'il serait important d'élargir ce type de programme auprès des acteurs qui interviennent auprès des PESSR. Le deuxième thème porte sur la sensibilisation. Pour ce faire, les médias semblent être le meilleur moyen de rejoindre un grand nombre de personnes rapidement (Refferty, 2008 ; Yen, 2008). Enfin, le dernier thème concerne le renforcement des lois. Dans cette perspective, on recommande que des conséquences et des peines plus sévères soient associées au tourisme sexuel. Aussi, on évoque qu'il serait intéressant d'installer des mécanismes d'entraide entre les différentes instances juridiques (Rekartr, 2005).

Cela dit, l'éducation et la sensibilisation constituent les pistes préventives les plus fréquemment recommandées, faisant qu'il s'agit apparemment d'une avenue prometteuse, à ne pas négliger. Effectivement, elle permettrait de sensibiliser la population et ainsi éviterait que les hommes consomment éventuellement des services sexuels. À la lumière des informations recueillies pour l'élaboration du cadre conceptuel, nous savons que l'âge moyen de la première utilisation des services sexuels est de 22,6 ans (Pitts *et al.*, 2004). Par conséquent, il faudrait sans doute s'assurer que la sensibilisation soit faite très tôt, soit auprès des adolescents ou alors que les hommes sont encore de jeunes adultes. En ce sens, le programme des Johns School confirme que c'est le manque de connaissance sur les lois et la réalité des PESSR qui amènent bien souvent les hommes à consommer les services sexuels sans réfléchir aux conséquences. Ainsi, la prévention pourrait conscientiser les possibles consommateurs et éviter certainement que certains utilisent un jour des services sexuels (Van Brunschot, 2002 ; Wortley *et al.*, 2002).

## **Les forces et les limites**

Cet essai comprend certaines limites. Effectivement, le nombre d'articles visant précisément les clients des services sexuels est limité et ce, malgré les critères d'inclusion larges que nous avons employés. Bien que la recommandation numéro 57 du Rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle visant les mineurs est celle qui a donné l'impulsion pour la réalisation de cet essai, nous avons dû nous en éloigner en incluant des articles concernant les personnes majeures. Cette stratégie est celle que nous avons dû prendre pour récolter plus d'articles venant documenter les stratégies d'intervention visant les clients consommateurs des services sexuels. Il est certain qu'il aurait été intéressant de cibler des programmes qui visent les clients-abuseurs des mineurs, le profil de ces hommes est sûrement différent de ce qui a été identifié dans cet essai puisqu'elle vise les clients des personnes majeures offrant des services sexuels.

Ensuite, les articles formant le corpus ne sont pas d'actualité Un seul article fut publié en 2015, alors que tous les autres ont été publiés avant 2008. Cette lacune s'explique par le manque de programmes récents s'adressant aux clients des services sexuels. De plus, les articles constituant le corpus de cet essai s'appuient sur une méthode qualitative. Ainsi, il a été possible de bien analyser le contexte dans lequel s'inscrit la consommation des services sexuels. Mais en revanche, ces articles n'offrent pas des conclusions claires sur les effets des programmes mis en place. Mais il est possible qu'avec l'arrivée de nouveaux programmes d'intervention ou de prévention pour les clients des PESSR, de nouvelles recherches employant d'autres méthodes évaluatives apparaissent éventuellement dans la littérature scientifique.

## **Les retombées de l'essai pour l'intervention psychoéducative**

Cet essai s'intéresse à un sujet peu exploré dans la littérature scientifique, en mettant en lumière le rôle du consommateur dans les échanges de services sexuels et les programmes de prévention et d'intervention qui sont actuellement mis en place pour cette clientèle. Selon les résultats présentés, les études mettent l'emphase sur le manque de programmes récents pour ces hommes. Plus précisément cet essai confirme, comme le fait le Rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, qu'il est nécessaire de rendre disponibles des

programmes de réhabilitation s'adressant spécifiquement aux clients abuseurs et aux proxénètes afin d'éviter la récidive. À ce titre, la psychoéducation pourrait sans doute venir y jouer un rôle important. Mais encore, le champ semble être totalement libre puisque les recherches sur le sujet s'inscrivent majoritairement dans les champs de la sociologie et de la criminologie. Cela dit, nous pensons que les informations que renferme cet essai devraient être portées à l'attention des psychoéducatrices et psychoéducateurs. Celles-ci permettent de bien saisir ce qu'est la prostitution et ce en prenant en considération les PESSR, et surtout les clients. Ce savoir est pertinent pour la psychoéducation puisqu'il permet de comprendre en profondeur les enjeux entourant cette réalité à laquelle les psychoéducatrices et psychoéducateurs pourront être éventuellement confrontés.es dans leur pratique. Ainsi, ils seront plus alertes et sensibles aux PESSR, aux victimes d'exploitation sexuelle et aux clients actifs ou à risque. Cet essai peut aussi diminuer les tabous et peut-être faire émerger un intérêt, ou encore le désir d'en savoir davantage sur un sujet face auquel les psychoéducatrices et psychoéducateurs pourraient se trouver en première ligne de l'intervention. Plus encore, ces connaissances pourraient aussi les alimenter pour l'exercice de leur rôle-conseil s'ils étaient appelés à accompagner d'autres professionnels ayant à faire face à une telle problématique.

## **Conclusion**

Cet essai a su soulever le manque de programmes et de stratégies existants pour les usagers de la prostitution. Bien que les John Schools ainsi que le programme de prévention instauré aux Philippines offrent peu d'information quant à leurs retombés, ils nous indiquent tout de même qu'il est possible de bâtir et d'appliquer ce type de programme. C'est donc dans cette perspective que nous souhaitons que les recommandations soumises par la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs puissent faire bouger les choses pour que des programmes de prévention et d'intervention concernant les usagers de services sexuels voient le jour dans un avenir rapproché au Québec.

Avant même que cet essai ne soit rédigé, l'essai d'opinion de Véronique Côté et de Martine B. Côté qui s'intitule Faire Corps ont été des moteurs de réflexion importants. C'est pourquoi les questionnements que soulèvent ces autrices font sens dans le cadre de cette conclusion. Celles-ci mettent en évidence d'abord l'ironie voulant que « les féministes s'engueulent autour du choix des femmes de se prostituer, alors que les hommes semblent dispensés de répondre de leur choix à eux - celui de devenir client. Leur supposé droit au sexe est rarement nommé, et pratiquement jamais remis en question. » (Côté, V et Côté, M. B., 2022, p. 72). Cette réalité soulève l'acharnement qui vise les femmes, sans toutefois exposer le client, alors que c'est pourtant la source de la demande.

Ensuite, les autrices expliquent que nous (la société) devons remettre en question notre propre résignation devant l'idée que ça va toujours exister.

Tous les changements de mentalité, toutes les avancées sociales, tous les progrès ont un jour été difficile à imaginer. Dans quels univers vivrions-nous si tout le monde s'était contenté de se dire étant donné que ça va toujours exister ? [...] Bien sûr, il faut faire un effort pour nous demander à quel avenir nous aspirons, collectivement (Côté, V et Côté, M. B., 2022, p. 98-99).

Cette citation normalise les obstacles qui seront effectivement rencontrés lors de la mise en application des programmes et des stratégies de prévention et d'intervention visant les usagers de la prostitution. Cependant, espérons que ceux-ci ne seront pas un frein trop important afin que ces programmes et ces stratégies puissent un jour être implantés au Québec.

## Références

Assemblée nationale du Québec. (2020). *Rapport de la commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*. Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Barnitz, L. (2001). Effectively responding to the commercial sexual exploitation of children: A comprehensive approach to prevention, protection, and reintegration services. *Child Welfare: Journal of Policy, Practice, and Program*, 80(5), 597-610.

Begum, S., Hocking, J. S., Groves, J., Fairley, C. K. et Keogh, L. A. (2013). Sex workers talk about sex work: six contradictory characteristics of legalised sex work in Melbourne, Australia. *Culture, health and sexuality*, 15(1), 85-100. <https://doi.org/10.1080/13691058.2012.743187>

Bungay, V. et Guta, A. (2018). Strategies and challenges in preventing violence against candian indoor sex workers. *Journal of public Health*, 108, 393-398. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2017.304241>

Comte, J. (2014). Decriminalization of sex work : feminist discourses in light of research. *Sexuality and Culture*, 18, 196-217. <https://doi.org/10.1007/s12119-013-9174-5>

Côté, V et Côté, M. B. (2022). *Faire Corps*. Atelier 10.

Frank, K. (2005). Exploring the motivations and fantasies of strip club customers in relation to legal regulations. *Archives of sexual behavior*, 34(5), 487-504. <https://doi.org/10.1007/s10508-005-6275-8>

Grov, C., Wolff, M., Smith, M. D., Koken, J. et Parsons, J. T. (2014). Male clients of male escorts : satisfaction, sexual behavior, and demographic characteristics. *Journal of sex research*, 5(7), 827-837. <https://doi.org/10.1080/00224499.2013.789821>

Hanigan, P. (1990). *Jeunesse en difficulté : comprendre pour mieux intervenir*. Presses de l'Université du Québec.

Hammond, N. et Hoof, J. V. (2019). This is me, this is what I am, I am a man : The masculinities of men who pay for sex with women. *Journal of sex research*, 57(5), 650-663. <https://doi.org/10.1080/00224499.2019.1644485>

Hua, C. M. (2003). Les désirs sexuels masculins et leurs contradictions : Masculinité, style de vie et sexualité. *Travail, genre et société*, 2(10), 107-128. <https://doi.org/10.3917/tgs.010.0107>

Shukla, R. (2015). Sex Workers: Repoitories of the bad? *International Journal of Applied Psychoanalytic Studies*, 12(2), 181-185. <https://doi.org/10.1002/aps.1447>

Lillywhite, R. et Skidmore, P. (2006). Boys are not sexually exploited? A challenge to practitioners. *Child Abuse Review*, 15, 351-361. <https://doi.org/10.1002/car.952>

Ministère de la Justice du Canada. (2023). *Réforme du droit pénal en matière de prostitution : Projet de loi C-36, Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*. <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/c36faq/>

Monroe, J. (2005). Women in street prostitution: The result of poverty and the brunt of inequity. *Journal of poverty*, 9(3), 69-88. [https://doi.org/10.1300/J134v09n03\\_04](https://doi.org/10.1300/J134v09n03_04)

O'Doherty, T. (2011). Criminalization and off-street sex work in Canada. *Revue Canadienne de criminologie et de justice pénale*, 53(2), 217-245. <https://doi.org/10.3138/cjccj.53.2.217>

Orme, J. et Ross-Sheriff, F. (2015). Sex trafficking: Policies, programs, and services. *Social Work*, 60(4), 287-294.

- Pitts, M. K., Smith, A. M. A., Grierson, J., O'Brien, M. et Misson, S. (2004). Who pays for sex and why? An analysis of social and motivational factors associated with male clients of sex workers. *Archives of sexual behavior*, 33(4), 353-358. <https://doi.org/10.1093/sw/swv031>
- Prior, A. et Peled, E. (2021). Identity construction of men who pay women for sex: A qualitative meta-synthesis. *Journal of sex research*, 58(6), 724-742. <https://doi.org/10.1080/00224499.2021.1905763>
- Picos, A. P., Gonzalez, R. P. et Gutierrez, M. I. (2018). Exploring causes and consequences of sex workers' psychological health: implication for health care policy. A study conducted in Spain. *Health care for women international*, 39(8), 844-858. <https://doi.org/10.1080/07399332.2018.1452928>
- Rafferty, Y. (2008). The impact of trafficking on children: psychological and social policy perspectives. *Child development perspectives*, 2(1), 13-18. <https://doi.org/10.1111/j.1750-8606.2008.00035.x>
- Rekartr, M. (2005). Sex-work harm reduction. 366(9503), 2123-2134. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(05\)67732-X](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(05)67732-X)
- Saewyc, E. M., Miller, N. B., Rivers, R., Matthews, J., Hilario, C. et Hirakata, P. (2013) Competing discourses about youth sexual exploitation in Canadian news media. *Canadian journal of human sexuality*, 22(2), 96-105. <https://doi.org/10.3138/cjhs.2013.2041>
- Secrétariat à la condition féminine. (2006). *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Québec, Secrétariat à la condition féminine, 62.
- Sethi, A. (2007). Domestic sex trafficking of Aboriginal girls in Canada: Issues and implications. *First Peoples' Child and Family Review*, 3(3), 57–71.
- Van Brunsuhot, E. G. (2002). Community Policing and "John Schools.". *Canadian Review of Sociology & Anthropology*, 40(2), 215-232. <https://doi.org/10.1111/j.1755-618X.2003.tb00244.x>

Vaughn, M. P. (2019). Client power and the sex work transaction: The influence of race, class, and sex work role in the post-apartheid sex work industry. *Sexuality and culture*, 23, 826-847. <https://doi.org/10.1007/s12119-019-09594-7>

Vega, N. L. (2014). Global perspectives on prostitution and sex trafficking: Europe, Latin America, North America and global. *Culture, Health et sexuality*, 16(8), 1005-1008. <http://dx.doi.org/10.1080/13691058.2014.919783>

Wilson, B. (2020). Can legislation alone protect Devadasi girls from child sexual abuse and exploitation? *Journal of child sexual abuse*, 29(5), 606-625. <https://doi.org/10.1080/10538712.2020.1774696>

Wortley, S., Fischer, B. et Webster, C. (2002). Vice lessons: A survey of prostitution offenders enrolled in the Toronto John School Diversion Program. *Canadian Journal of Criminology*, 44(4), 369-402. <https://doi.org/10.3138/cjcrim.44.4.369>

Yang, C., Latkin, C. A., Liu, P., Nelson, K. E., Wang, C. et Luan, R. (2009). A qualitative study on commercial sex behaviors among male clients in Sichuan Province, China. *AIDS Care*, 22(2), 246-252. <https://doi.org/10.1080/09540120903111437>

Yen, I. (2008). "Of vice and men: a new approach to eradicating sex trafficking by reducing male demand through educational programs and abolitionist legislation.". *Journal of Criminal Law & Criminology*, 98(2), 653-686.

## Appendice A

Tableau 4

<b>Auteurs (année)</b>	<b>Étude</b>			<b>Corpus et leurs caractéristiques</b>	<b>Principaux résultats</b>
	<b>Lieu</b>	<b>Type</b>	<b>Objectif</b>		
(Barnitz, 2001)	Washington, D.C., États- Unis	Revue de la littérature	Exposer la réalité qu'est l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.	Recension des écrits.  124 pays participants au Congrès mondial sur l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La grandeur du Canada et des USA est l'enjeu pour coordonner la mise en place d'un programme pour contrer la pornographie et le trafic d'enfant.</li> <li>- Conflit entre le gouvernement fédéral et provincial du Canada pour cibler à qui revient la responsabilité de bâtir des programmes.</li> </ul>
(Monroe, 2005)	Ohio, États- Unis	Revue de la littérature	Présenter les facteurs de risque amenant les femmes à avoir recours à la prostitution.  Examiner les pratiques de condamnation \	Recension des écrits.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clarifie les objectifs, le déroulement et les difficultés des John Schools.</li> </ul>

			déjudiciarisation liées à la prostitution. Proposer des solutions à court et long terme pour corriger l'impact du racisme, du sexisme et du classisme sur les PESSR.		
(Orme et Ross-Sherff, 2015)	États-Unis	Revue de la littérature	Sensibiliser sur le trafic sexuel et générer de nouvelles pratiques, ainsi que des connaissances innovantes sur le sujet.	Recension des écrits.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les campagnes de sensibilisation sont puissantes pour éduquer la population sur les dangers du trafic sexuel.</li> <li>- Le manque de support et de ressources freine la mise en place de programmes pour diminuer le trafic sexuel.</li> </ul>
(Rafferty, 2008)	New York, États-Unis	Revue de la littérature	Donner un aperçu de l'impact de la traite et de l'exploitation sexuelle sur les enfants.	Recension des écrits.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recommande d'éduquer les enfants sur l'exploitation sexuelle.</li> <li>- Encourage la création de programme pour sensibiliser la population sur les trafics d'enfant. Stipule que l'utilisation des médias est un moyen rapide et efficace.</li> </ul>

(Rekartr, 2005)	Colombie-Britanique, Canada	Revue de la littérature	Examiner les études existantes concernant le travail du sexe et miser sur des stratégies existantes pour améliorer les conditions des PESSR.	Recension des écrits.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Important d'éduquer ceux qui interviennent avec les PESSR (policier, équipe des hôtels, intervenants...)</li> <li>- Doit renforcer les lois entourant le tourisme sexuel et collaborer avec les différentes instances juridiques à l'international.</li> </ul>
(Van Brunschot, 2002)	Calgary, Canada	Recherche empirique	Examiner la police et son rôle élargi en prenant pour exemple les John Schools ou programmes de traitement pour les clients des PESSR.	193 hommes clients ayant été arrêtés pour <i>communication dans l'intention d'utiliser un service sexuel</i> .	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clarifie les objectifs, le déroulement et les difficultés des John Schools.</li> <li>- Les programmes d'intervention visent les PESSR et excluent les clients.</li> </ul>
(Wortley <i>et al.</i> , 2002)	Toronto, Canada	Recherche empirique	Évaluer le programme des John Schools.	366 participants au programme des John Schools provenant de 13 écoles différentes de Toronto.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clarifie les objectifs, le déroulement, les retombées et les difficultés des John Schools.</li> </ul>
(Yen, 2008)	Illinois, États-Unis	Revue de la littérature	Exposer le côté de la demande de la prostitution, soit les	Recension des écrits.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les clients ayant une consommation fréquente ont besoin de différentes formes d'intervention afin de</li> </ul>

			<p>clients. Expliquer les programmes de prévention et les approches pour minimiser la demande.</p>		<p>réduire les risques de récidive.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les programmes d'éducation adaptés selon l'âge est une méthode de prévention qui fonctionne.</li><li>- Il existe un programme de prévention pour les jeunes hommes aux Philippines.</li></ul>
--	--	--	--	--	---